

.....

**Projets approuvés du Programme d'atténuation des catastrophes et de préparatifs d'urgence 2022**

- Municipalité d'Emerson-Franklin : jusqu'à 20 629,21 \$ pour une génératrice de poste de remontée d'égout pour Dominion City et Emerson
- Municipalité rurale de Montcalm : jusqu'à 10 818,27 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de Ritchot : jusqu'à 63 225,09 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité de Clanwilliam-Erickson : jusqu'à 8 566,58 \$ pour accroître la capacité de drainage en installant des ponceaux additionnels dans les zones rurales
- Municipalité rurale de Cornwallis : jusqu'à 38 668,12 \$ pour étudier les niveaux d'eau élevés du lac Clementi et offrir des solutions à long terme
- Municipalité de Harrison Park : jusqu'à 15 677, 18 \$ pour remplacer la station de relèvement principale par une pompe submersible
- Ville de Minnedosa : jusqu'à 23 202,57 \$ pour une étude d'atténuation des inondations
- Municipalité rurale de Minto-Odanah : jusqu'à 9 489,27 \$ pour des structures de rétention de l'eau
- Municipalité rurale de Mountain : jusqu'à 8 295,70 \$ pour un fonds de réserve
- Ville de Neepawa : jusqu'à 48 123,53 \$ pour le remplacement et la réinstallation d'infrastructures publiques sujettes à inondation
- Municipalité rurale de Rosedale : jusqu'à 12 900,66 \$ pour une ensacheuse de sable et des panneaux de sécurité
- Municipalité rurale de Whitehead : jusqu'à 14 212,74 \$ pour des ponceaux plus larges, des cages à castor et une génératrice pour un centre d'accueil
- Municipalité rurale de Yellowhead : jusqu'à 15 584,07 \$ pour rédiger un plan de drainage

- Ville de Morden : jusqu'à 84 048,99 \$ pour accroître la capacité du pont de la rue Parkhill au-dessus du ruisseau Deadhorse
- Municipalité rurale d'Alexander : jusqu'à 32 624,00 \$ pour une étude technique visant à évaluer la possibilité d'élever les digues en place ou d'en construire de nouvelles afin de protéger le secteur de la plage Hillside et de Victoria Bay Estates
- Municipalité rurale de East St. Paul : jusqu'à 82 322,13 \$ pour une étude de drainage des biens-fonds municipaux
- Municipalité rurale de La Broquerie : jusqu'à 56 927,13 \$ pour une génératrice d'urgence
- Municipalité rurale de Louise : jusqu'à 17 141,63 \$ pour une étude de drainage près de Pilot Mound
- Municipalité rurale de Morris : jusqu'à 25 809,79 \$ pour des réfections routières visant à élever le chemin 2E (chemin Riverside)
- Municipalité rurale de Piney : jusqu'à 15 601,00 \$ pour des réfections routières visant à élever le chemin 81E au sud de Sprague
- Municipalité rurale de Portage-la-Prairie : jusqu'à 58 306,92 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de Rhineland : jusqu'à 49 257,84 \$ pour l'acquisition d'équipement pour la surveillance du chemin Border pendant les inondations
- Village de St-Pierre-Jolys : jusqu'à 11 046,83 \$ pour la troisième phase des travaux d'amélioration des égouts pluviaux du nord-ouest
- Municipalité rurale de Thompson : jusqu'à 12 849,87 \$ pour engager un consultant pour étudier les problèmes de drainage à Miami
- Municipalité rurale de Woodlands : jusqu'à 32 141,61 \$ pour une étude de faisabilité de l'amélioration du drainage pour la ville de Warren
- Ville d'Altona : jusqu'à 36 120,16 \$ pour élargir le fossé de drainage pluvial du nord-ouest

- Municipalité rurale de Souris-Glenwood : jusqu'à 21 560,36 \$ pour un fonds de réserve pour l'amélioration éventuelle des ouvrages drainants
- Ville de Selkirk : jusqu'à 88 916,36 \$ pour une évaluation structurelle du quai de Selkirk, une étude et un plan directeur de drainage des terres, ainsi que du matériel d'éducation publique
- Municipalité rurale d'Argyle : jusqu'à 8 414,21 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de West Interlake : jusqu'à 18 860,02 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de Grey : jusqu'à 21 306,41 \$ pour un fonds de réserve
- Village de Teulon : jusqu'à 10 124,14 \$ pour de l'équipement pour le centre des opérations d'urgence, de l'équipement de sécurité, des tuyaux et des pompes à tracteur, et de la formation
- Municipalité rurale de Dufferin : jusqu'à 21 526,50 \$ pour enrocher des ponceaux
- Municipalité rurale de Grahamdale : jusqu'à 10 818,27 \$ pour une enquête de 5,6 km de route en vue de l'élaboration initiale d'une stratégie d'atténuation des inondations
- Municipalité rurale d'Ellice-Archie : jusqu'à 7 034,42 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de Stanley : jusqu'à 76 024,17 \$ pour une génératrice dans les bureaux municipaux
- Municipalité rurale de Saint-François-Xavier : jusqu'à 12 265,79 \$ pour l'amélioration de ponceaux et des ouvrages drainants dans les zones à risque élevé
- Municipalité de Mossey River : jusqu'à 12 274,25 \$ pour une remorque fermée pour un dégivreur à vapeur pour ponceaux
- Municipalité de Norfolk Treherne : jusqu'à 14 983,05 \$ pour le projet de prévention des inondations Alberni
- Municipalité de Glenboro-South Cypress : jusqu'à 9 506,20 \$ pour un système d'alarme pour la station de relèvement et la lagune

- Municipalité rurale de Coldwell : jusqu'à 11 114,55 \$ pour l'amélioration du drainage
- Municipalité rurale de Gimli : jusqu'à 55 606,59 \$ pour des pompes à meilleure capacité
- Municipalité de Gilbert Plains : jusqu'à 12 020,30 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de Roland : jusqu'à 9 692,43 \$ pour élever le chemin Arctic
- Municipalité rurale d'Armstrong : jusqu'à 16 650,66 \$ pour une remorque fermée pour un dégivreur à vapeur pour ponceaux
- Municipalité rurale de Hanover : jusqu'à 145 733,44 \$ pour des pompes à eau
- Municipalité rurale de Victoria : jusqu'à 10 056,42 \$ pour entreprendre des travaux de drainage avec le District hydrographique de Redboine
- Municipalité de North Norfolk : jusqu'à 33 140,48 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité de Rockwood : jusqu'à 71 444,60 \$ pour l'acquisition de pompes, des améliorations routières et l'achèvement du projet de caniveaux du chemin 88N
- Municipalité de Bifrost-Riverton : jusqu'à 28 103,80 \$ pour des pompes et une remorque à pompes
- Ville de Powerview-Pine Falls : jusqu'à 10 488,14 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de Riding Mountain West : jusqu'à 12 206,53 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité de Swan Valley West : jusqu'à 23 354,94 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité de Minitonas-Bowsman : jusqu'à 13 433,96 \$ pour un fonds de réserve pour accroître la taille d'un ponceau à NW10-35-26W1
- Municipalité d'Ethelbert : jusqu'à 5 485,32 \$ pour un dégivreur à vapeur pour ponceaux
- Municipalité rurale de De Salaberry : jusqu'à 33 165,87 \$ pour un fonds de réserve

- Municipalité de Glenella-Lansdowne : jusqu'à 9 590,85 \$ pour un fonds de réserve
- Village de Dunnottar : jusqu'à 8 371,89 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de St. Andrews : jusqu'à 99 235,20 \$ pour un fonds de réserve destiné à la réparation éventuelle d'une digue
- Municipalité de Deloraine-Winchester : jusqu'à 12 511,27 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de Victoria Beach : jusqu'à 5 832,39 \$ pour l'acquisition d'une chargeuse à direction à glissement pour livrer le matériel pour la réparation et la maintenance d'une digue
- Municipalité rurale de Lac du Bonnet : jusqu'à 30 160,80 \$ pour un fonds de réserve
- Ville de Dauphin : jusqu'à 70 835,12 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de Brokenhead : jusqu'à 45 829,51 \$ pour la construction de perrés à des endroits désignés
- Municipalité d'Oakland-Wawanesa : jusqu'à 14 881,47 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité de Roblin : jusqu'à 26 148,39 \$ pour une génératrice
- Municipalité rurale de Dauphin : jusqu'à 18 081,24 \$ pour un fonds de réserve destiné à l'élévation éventuelle de routes
- Municipalité rurale de Lakeshore : jusqu'à 10 039,49 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de Whitemouth : jusqu'à 13 797,95 \$ pour des travaux d'amélioration de ponceaux
- Municipalité de Prairie View : jusqu'à 18 292,87 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité de McCreary : jusqu'à 6 331,82 \$ pour un fonds de réserve destiné à l'acquisition de génératrices, des réparations à la lagune et le remplacement des canalisations d'égout

- Municipalité de Pembina : jusqu'à 20 366,79 \$ pour un dégivreur à vapeur pour ponceaux avec une remorque fermée
- Municipalité rurale d'Alonsa : jusqu'à 10 242,65 \$ pour une pompe à eau au diesel
- Municipalité de Grassland : jusqu'à 13 400,10 \$ pour des fournitures d'intervention d'urgence
- Municipalité de Rosburn : jusqu'à 8 236,45 \$ pour une génératrice portative
- Municipalité rurale de Cartier : jusqu'à 28 306,96 \$ pour un fonds de réserve destiné à une génératrice
- Municipalité rurale de West St. Paul : jusqu'à 56 563,13 \$ pour accroître la capacité de ponceaux
- Municipalité rurale de MacDonald : jusqu'à 68 735,80 \$ pour la cartographie des risques d'inondation à récurrence de 200 ans sur la rivière La Salle
- Municipalité rurale de Headingley : jusqu'à 36 661,92 \$ pour un fonds de réserve destiné au projet d'atténuation des inondations du chemin Dodd's
- Municipalité rurale de Springfield : jusqu'à 136 642,03 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité de Sainte-Rose : jusqu'à 13 467,82 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité de Sainte-Anne : jusqu'à 47 268,56 \$ pour un projet de drainage avec le District hydrographique des rivières Seine, aux Rats et Roseau
- Municipalité de Cartwright-Roblin : jusqu'à 11 309,24 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale d'Oakview : jusqu'à 16 320,52 \$ pour l'acquisition de pompes en cas d'événements de pluie dense
- Municipalité rurale de Saint-Laurent : jusqu'à 13 053,03 \$ pour un fonds de réserve
- Municipalité rurale de St. Clements : jusqu'à 98 075,49 \$ pour un fonds de réserve destiné à de l'équipement d'atténuation des inondations

- Municipalité de North Cypress-Langford : jusqu'à 25 488,12 \$ pour un fonds de réserve destiné à l'amélioration de ponts
- Ville de Winnipeg Beach : jusqu'à 12 181,14 \$ pour un fonds de réserve
- Ville d'Arborg : jusqu'à 10 826,74 \$ pour l'acquisition de tubes de protection contre les inondations